

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal a été convoqué le 29 avril 2022 pour le jeudi 05 mai 2022 à 20h30.

Ordre du jour joint à la convocation.

### **Compte rendu Conseil Municipal**

**Séance du 05 Mai 2022**

**N° 20**

**Présents** : Monsieur Jean-Yves FLOCHON, Maire.

M POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, M CARTE Claude, Mme TAVEL Cécile, Mme FRANCK Isabelle,

Mmes FROMENT Josette, BAILLY Delphine, PONCETY Claire, POLIZZI Sylvie, NAGA Cécile, ECOCHARD Laurence, MICHAUD Gaëlle, Mrs BRANCHE Pascal, BOURGIER Jean-Jacques, PIVET Sylvain, RICHONNIER Romuald, DUSSURGET Jean, Sébastien THEVENARD.

**Excusés** : Mrs CARMINATI Alexandre, BERTEAUX Pascal, JARNET Ludovic.

**Absente** : Mme PERROT Isabelle

M Ludovic JARNET a donné pouvoir de voter en son nom à M Sébastien THEVENARD

M Alexandre CARMINATI a donné pouvoir de voter en son nom à M Jean-Yves FLOCHON

M Pascal BERTEAUX a donné pouvoir de voter en son nom à M Christian POMMERUEL

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Monsieur Claude CARTE est nommé secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 31 mars 2022.

### **QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)**

#### **1.1. Convention de prestations de services pour l'acquisition de parcelles (extension de la carrière) (N°2022-31)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension de la carrière.

Pour mener à bien ce projet la commune envisage l'acquisition des parcelles situées dans le périmètre de la limite d'extraction de la carrière (zone carrière au PLU) pour une surface d'environ 3 hectares.

Il ressort des documents cadastraux que le secteur concerne une trentaine de propriétés distinctes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

- Approuve le projet d'extension de la carrière

- Confie à la société EFR Conseil la mission de procéder aux opérations d'acquisition foncières et de libération des sols nécessaires au projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et EFR Conseil qui fixe les modalités de la mission (durée, prestations réalisées, ...) et le montant de la rémunération versée.

## **1.2. Conseil d'agglomération du 04 avril**

Monsieur le maire présente les principaux éléments du Conseil d'agglomération qui s'est tenu à Ainterexpo le lundi 4 avril.

A titre d'information, l'Agglo a validé un engagement financier à hauteur de 50 000 euros en faveur du peuple ukrainien.

Le principal sujet, présenté par Michel Fontaine, concernait l'élaboration d'un plan de soutien en faveur de la démographie médicale : de fait, la situation de Grand Bourg Agglomération est aggravée par l'évolution positive de sa démographie et l'augmentation de la population qui est très forte. En conséquence, le taux de couverture médicale a baissé mécaniquement du fait de cette évolution de la démographie. Grand Bourg Agglomération et le Conseil Départemental de l'Ain travaillent en parfaite symbiose sur le sujet et le lien étroit que les deux collectivités entretiennent sur ce dossier continuera de façon solidaire : les réussites du territoire seront les réussites de ce partenariat. De nombreux dossiers sont construits en partenariat avec le Conseil Départemental : future Maison des internes, cabine de télé-médecine, etc.

Le premier plan de la Communauté d'Agglomération a produit des effets mais il faut désormais que de vraies réponses se concrétisent à l'échelle nationale pour infléchir durablement la situation.

Devant ce contexte et afin de faire face aux difficultés d'accès aux soins qui perdurent sur le territoire de l'agglomération, Grand Bourg Agglomération entend déployer un nouveau plan en faveur de l'accès aux soins et de la démographie médicale en consolidant les acquis du plan d'action 2018-2021 mis en oeuvre depuis l'adoption de la délibération-cadre n° DC.2018.006 en date du 5 février 2018.

L'accueil de nouveaux médecins et le maintien d'une offre de soins de premier recours sur le territoire de Grand Bourg Agglomération sera l'une des priorités. Grand Bourg Agglomération entend se mettre en situation de salarier des médecins. L'activité salariée des médecins généralistes est un phénomène durable appelé à devenir majoritaire par rapport à l'exercice libéral.

Grand Bourg Agglomération déposera une demande d'agrément auprès de l'Agence Régionale de Santé afin d'obtenir le remboursement, par l'assurance maladie, des actes pratiqués par les médecins salariés, assurant ainsi, en partie, l'équilibre financier de son centre de santé public d'agglomération.

Grand Bourg Agglomération s'adressera à tous les professionnels de santé susceptibles d'exercer en médecine générale, aux étudiants et internes en médecine mais également aux retraités afin de favoriser l'exercice des médecins retraités actifs. Le Centre de santé public d'agglomération pourra s'inscrire, le cas échéant, dans un Groupement d'Intérêt Public (GIP) afin de travailler avec des partenaires publics ou privés dans le but d'installer des médecins sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Le plan d'action destiné à consolider et développer l'offre de soins de 1er recours sur le territoire de Grand Bourg Agglomération propose les principes suivants :

- Assurer un meilleur pilotage de la dynamique territoriale : Grand Bourg Agglomération accroît sa capacité à soutenir les projets émergents proposés par les professionnels de santé du territoire en dédiant un équivalent temps plein de cadre à la coordination et mise en oeuvre du plan ;
- Renforcer l'accueil des étudiants en santé et des jeunes professionnels sur le territoire ;
- Assurer un accompagnement et un soutien aux médecins généralistes en concourant à identifier et anticiper les départs à la retraite.
- Promouvoir de nouvelles orientations : soutenir le développement de nouveaux modes d'exercices en favorisant l'émergence de pratiques innovantes pour l'accès aux soins (télé-médecine, délégation de tâches, communication des pratiques à la population); en accompagnant l'émergence de nouveaux métiers (exemple : infirmiers de pratiques avancées).

- Renforcer la fonction de tiers facilitateur de Grand Bourg Agglomération tout en étant complémentaire aux actions conduites par les partenaires représentés au sein du Comité de pilotage.
- Renforcer le nombre de médecins en créant un centre de santé public d'agglomération en salariant les médecins.

### **1.3. Antenne de téléphonie Mobile**

Monsieur le maire rappelle, que la commune est régulièrement interpellée par les usagers et les entreprises de la commune concernant le manque de réseau mobile de certains opérateurs téléphoniques.

Les consommations de données mobiles continuent d'augmenter, ce qui suscite une saturation des réseaux.

Il informe le conseil municipal que la commune été contactée par l'opérateur Bouygues télécom afin d'implanter une antenne de téléphonie mobile sur le site de Domagne, qui couvrirait l'ensemble de la commune, y compris les zones d'activités économiques de la Teppe et des Plans. Plusieurs propositions d'implantation ont été examinées, et Mr le maire propose de retenir, sur le site de Domagne, une localisation près des garages de la Gendarmerie.

Une discussion est ensuite ouverte. Plusieurs questions sont posées, liées notamment au choix de l'implantation et aux éventuelles conséquences pour le voisinage.

Après débat une courte majorité du conseil municipal s'exprime en faveur de ce projet. Ce faisant, Monsieur le maire souhaite qu'une nouvelle discussion puisse avoir lieu. Il propose dès lors au conseil municipal de solliciter l'opérateur afin d'apporter des réponses aux questions posées et, dès lors, le point est reporté au prochain conseil municipal où les compléments d'information seront présentés.

## **QUESTION N° 2 – Finances, Bâtiments Communaux, Forêt (C. CARTE)**

### **2.1. Commission bâtiments du 14 mars et travaux en cours**

Bâtiment comité d'initiative sur la place de Tréconnas.

Le toit a été refait entièrement par l'entreprise CURT en tuiles Terreal, rappelant les anciennes tuiles canal pour un montant Ttc de 8 180€.

Centre festif

La commune a reçu un devis de rénovation complète de la scène avec création d'une partie fixe en remplacement des praticables et confection d'un escalier fixe pour un montant de 17 772€. Une réunion préalable avant commande des travaux sera programmée avec l'entreprise et quelques représentants d'association pour valider la commande.

Une solution d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera étudiée par la commission.

Bâtiment mairie

La maîtrise d'œuvre pour préparer la rénovation et aménagement salle des mariages et conseil municipal ainsi que le rafraichissement et réorganisation des locaux administratifs est confiée à l'entreprise BETGPI.

Une première visite des locaux a eu lieu le 03/05.

Groupe scolaire

La date de clôture pour l'appel d'offres pour la rénovation thermique de l'école était le 26/04. Il y avait 4 lots proposés :

Lot 1 Charpente. Le lot a été classé infructueux car aucune réponse donnant lieu à une nouvelle consultation.

Lot 2 Menuiseries Alu : L'entreprise ACCORDALU est retenue pour un montant de 10 000€ ht

Lot 3 Plâtrerie peinture Isolation Faux plafond. L'entreprise ARDITO JACQUET est retenue pour un montant de 39 684.33€ ht.

Lot 4 Electricité : l'entreprise FLOWELEC est retenue pour un montant de 13 797.20€ ht.

En attente du retour du Lot Charpente, le montant du marché s'élève à un montant total provisoire de 63 481.53€ ht.

#### Local commercial sous les Arcades anciennement AREAS

L'état des lieux et la remise de clefs de la société AREAS aura lieu le 06 mai, avec démarrage du nouveau bail le 01/06 pour l'ouverture d'un bar à vin. La pose d'un évier et le déplacement du lavabo des toilettes sera effectué courant mai.

#### Local commercial Ilôt BOUVARD

Une visite des lieux par l'agence TRABLY immobilier aura lieu le 09/05 afin d'avoir des informations sur les modalités de location de ce type de local.

## **QUESTION N°3 – Travaux, voirie, sécurité, cadre de vie (A. CARMINATI)**

### **3.1. Travaux en cours**

- Les travaux de réfection des trottoirs de la Marcellière ont débuté.
- Les travaux de réfection des trottoirs Route de Revonnas vont commencer.
- Les travaux d'assainissement et d'eau potable à Domagne se poursuivent. Il est important de souligner que les travaux liés à l'eau potable concernent l'ensemble du quartier. Ils devraient se prolonger jusqu'à l'automne.

## **QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)**

### **4.1. Commission urbanisme du 05 avril 2022**

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande en date du 17 février 2022 de Syndicat Eau BSR

Sur un terrain situé Les Côtes

Parcelle(s) N° 819p, 820p, 821p, 823p, 824p, 969p1, 970p1, 971p1, 972p1, 973p1, 974p1 & 975p1

Section C située(s) en zone N

D'une superficie totale de 5812 m<sup>2</sup>

Pour la construction d'un réservoir d'eau potable

Demande en date du 21 février 2022 de Jean-Marc VELON

Sur un terrain situé 576 route des Soudanières

Parcelle(s) N° 392 Section B située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 1400 m<sup>2</sup>

Pour l'aménagement d'un garage en partie habitable et diverses modifications d'aspect

Demande en date du 16 mars 2022 de Oualid ABOUDI  
Sur un terrain situé Route des Soudanières  
Parcelle(s) N° 278 Section B située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 346 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une maison d'habitation

Demande en date du 17 mars 2022 de Simon ROBELIN & Julie SEMET  
Sur un terrain situé rue de l'Avenir  
Parcelle(s) N° 217 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 879 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une maison d'habitation de plain pied

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demande en date du 21 février 2022 de Aurélien GENTY  
Sur un terrain situé 418 route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° 878 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 857 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une piscine

Demande en date du 01 mars 2022 de SCI LES SORBIERS  
Sur un terrain situé 10 allée des Sorbiers  
Parcelle(s) N° 384 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 894 m<sup>2</sup>  
Pour l'édification d'un mur de clôture

Demande en date du 09 mars 2022 de Raymond LACROIX  
Sur un terrain situé 88C chemin du Kellet  
Parcelle(s) N° 751 Section AL située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1353 m<sup>2</sup>  
Pour l'isolation par l'extérieur de la maison d'habitation

Demande en date du 09 mars 2022 de Jean-Paul et Roselyne GAUTHERET  
Sur un terrain situé 627 route des Soudanières  
Parcelle(s) N° 286 Section AC située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 3234 m<sup>2</sup>  
Pour la création d'une pergola en façade sud

Demande en date du 09 mars 2022 de Robert et Eliane DADOLLE  
Sur un terrain situé 1 rue de l'Avenir  
Parcelle(s) N° 217 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 879 m<sup>2</sup>  
Pour la division en vue de construire

Demande en date du 10 mars 2022 de Laurent BEAL  
Sur un terrain situé 44 rue des Orchidées  
Parcelle(s) N° 577 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 823 m<sup>2</sup>  
Pour la rénovation d'une clôture

Demande en date du 10 mars 2022 de Philippe DEMASURE  
Sur un terrain situé 1010 route du Relais  
Parcelle(s) N° 782 Section C située(s) en zone A  
D'une superficie totale de 210 m<sup>2</sup>  
Pour une demande de raccordement au réseau électrique

Demande en date du 11 mars 2022 de Benoit CHARTON  
Sur un terrain situé 280 route du Relais  
Parcelle(s) N° 1865 Section C située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1248 m<sup>2</sup>  
Pour la transformation d'une fenêtre en porte fenêtre et la modification d'une fenêtre existante

Demande en date du 15 mars 2022 de SC SHATAL  
Sur un terrain situé 558 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 334 Section AI située(s) en zone Np  
D'une superficie totale de 1331 m<sup>2</sup>  
Pour la création d'une entrée carrossable

Demande en date du 17 mars 2022 de Catherine CONDEMINÉ  
Sur un terrain situé 14 rue Charles Guillon  
Parcelle(s) N° 253 Section AH située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 810 m<sup>2</sup>  
Pour l'édification d'un abri de jardin en lieu et place de l'existant

Demande en date du 17 mars 2022 de Sébastien THEVENARD  
Sur un terrain situé 266 route du RELais  
Parcelle(s) N° 1863 Section C située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 986 m<sup>2</sup>  
Pour la pose d'une clôture et d'un portail

Demande en date du 18 mars 2022 de DYNACITE  
Sur un terrain situé Rue pierre de Coubertin  
Parcelle(s) N° 365 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 10131 m<sup>2</sup>  
Pour la réfection de l'étanchéité des toitures terrasses existantes et la mise en place d'un garde corps

Demande en date du 18 mars 2022 de ENERGYGO  
Sur un terrain situé 430 chemin de Saumont  
Parcelle(s) N° 1146 Section D située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1245 m<sup>2</sup>  
Pour l'isolation par l'extérieur de la maison d'habitation

Demande en date du 19 mars 2022 de Pierre CHEMARIN  
Sur un terrain situé 47 chemin des Rippes  
Parcelle(s) N° 719 Section AL située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1411 m<sup>2</sup>  
Pour la pose d'une pergola en façade sud-est

Demande en date du 21 mars 2022 de Nicolas CHATTOT & Céline JOHAIS  
Sur un terrain situé 19 rue Charles Guillon  
Parcelle(s) N° 487 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1574 m<sup>2</sup>  
Pour le remplacement au 1er étage des fenêtres existantes par des fenêtres alu blanc avec volets roulants

#### DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande en date du 22 février 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Clos des Carpates  
Parcelle(s) N° 507 & 544 Section AH située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 689 m<sup>2</sup>  
VENTE AIN HABITAT / ISLEK

Demande en date du 10 mars 2022 de Maître Anne DI GUARDO-ETIEVANT  
Sur un terrain situé Croix de Bois  
Parcelle(s) N° 549 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 801 m<sup>2</sup>  
VENTE WAGNER / BAUDET

Demande en date du 15 mars 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 660 route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° 368 Section AC située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 769 m<sup>2</sup>  
VENTE INDIVISION SUBTIL CAILLOT / CALIS

Demande en date du 15 mars 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Les Soudanières  
Parcelle(s) N° 25 Section AD située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 603 m<sup>2</sup>  
VENTE INDIVISION SUBTIL CAILLOT / EL JAHOUARY

Demande en date du 18 mars 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 430 route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° 688 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 161 m<sup>2</sup>  
VENTE FOURÉ DONGUY / SCI LES DEUX MONTS

#### **4.2. Commission urbanisme du 03 mai 2022**

##### PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande en date du 25 avril 2022 de Thierry ISLEK Esra KAYA  
Sur un terrain situé lot N° 1 clos des Carpates  
Parcelle(s) N° 533 & 536 Section AH située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 680 m<sup>2</sup>  
Pour construction d'une maison d'habitation

##### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demande en date du 23 mars 2022 de Aline NICOLET  
Sur un terrain situé 5 allée de la Marcellière  
Parcelle(s) N° 247 Section AI située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 673 m<sup>2</sup>  
Pour le changement des menuiseries et le remplacement de la porte de garage en porte fenêtre coulissante

Demande en date du 28 mars 2022 de Jean-René VALOT  
Sur un terrain situé 398 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 387 Section AI située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 2800 m<sup>2</sup>  
Pour l'installation de panneaux photovoltaïques en surimposition

Demande en date du 02 avril 2022 de Marion SYLVIUS  
Sur un terrain situé 27 rue des Lys  
Parcelle(s) N° 553 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 840 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une piscine et l'édification d'un abri de jardin

Demande en date du 02 avril 2022 de Dominique et Marie-Odile KETTLER  
Sur un terrain situé 261 chemin de la Grande Fontaine  
Parcelle(s) N° 384 Section AI située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1560 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une pergola bio climatique

Demande en date du 08 avril 2022 de Emilie MEYER  
Sur un terrain situé 69 avenue du Revermont  
Parcelle(s) N° 645 Section A située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 6752 m<sup>2</sup>  
Pour l'isolation par l'extérieur de la maison d'habitation et la création d'une fenêtre côté ouest

Demande en date du 11 avril 2022 de Nicolas et Monika CURT  
Sur un terrain situé 390 chemin du Clozy  
Parcelle(s) N° 114 Section ZA située(s) en zone UX'  
D'une superficie totale de 2000 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une véranda chauffée

Demande en date du 26 avril 2022 de Thierry POLIZZI  
Sur un terrain situé 8 impasse Henri Dunand  
Parcelle(s) N° 457 Section AL située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 938 m<sup>2</sup>  
Pour la création d'une porte en façade ouest

Demande en date du 26 avril 2022 de Christine et Jacques OLIVIER  
Sur un terrain situé 33 impasse des Trèfles  
Parcelle(s) N° 853, 855 & 860 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1225 m<sup>2</sup>  
Pour l'édification d'un abri de jardin

#### DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande en date du 25 mars 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé L'Epinet  
Parcelle(s) N° 88, 89, 90 & 375 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1767 m<sup>2</sup>  
VENTE TERRAIN CONSORTS FONTAINE / RASCHITELLI

Demande en date du 25 mars 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 15 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 300 Section AI située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1721 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS BILLARD / GEILLON

Demande en date du 28 mars 2022 de Maître Mathias FOURNERON  
Sur un terrain situé 7 impasse des Vendangeurs  
Parcelle(s) N° 562 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 467 m<sup>2</sup>  
VENTE NARBESLA - LE BOT / MANDIC

Demande en date du 29 mars 2022 de Maître Marc ETIEVANT  
Sur un terrain situé 1 rue de l'Avenir  
Parcelle(s) N° 216 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 970 m<sup>2</sup>  
VENTE DADOLLE / COLUCHE

Demande en date du 29 mars 2022 de Maître Marc ETIEVANT  
Sur un terrain situé 1 rue de l'Avenir  
Parcelle(s) N° 217 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 879 m<sup>2</sup>  
VENTE TERRAIN DADOLLE / ROBELIN

Demande en date du 30 mars 2022 de SAS MARECHAL GIRAUD BARO  
Sur un terrain situé 61 avenue du Revermont  
Parcelle(s) N° 645 Section A située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 6752 m<sup>2</sup>  
VENTE ASTIER / MEYER 1005471/MMA/SB

Demande en date du 02 avril 2022 de Maître Grégoire MASURE  
Sur un terrain situé 84 route de Revonnas  
Parcelle(s) N° 311 & 543 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 2149 m<sup>2</sup>  
VENTE AUTIN / CAMPION \_ PETITPAS

Demande en date du 07 avril 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Mont July  
Parcelle(s) N° 78 Section AH située(s) en zone UAa  
D'une superficie totale de 80 m<sup>2</sup>  
VENTE BRESSOLES \_ FILET / GUIGON

Demande en date du 12 avril 2022 de SELAS MANIGAND CHIBI  
Sur un terrain situé 14 rue Charles Guillon  
Parcelle(s) N° 253 Section AH située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 810 m<sup>2</sup>  
VENTE CONDEMINE / GIRARD

Demande en date du 12 avril 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 221 chemin de Fortunat  
Parcelle(s) N° 455 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 529 m<sup>2</sup>  
VENTE NAVARIN / RIBOT

Demande en date du 19 avril 2022 de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 24 allée de la Fontaine  
Parcelle(s) N° 670 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 275 m<sup>2</sup>  
VENTE LEPINE \_ FONTAINE / GERLIER

## **QUESTION N° 5 – Vie scolaire, associations enfance (C. Trentesaux)**

### **5.1 Ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe**

Les deux conseils d'écoles ont eu lieu les 8 et 18 mars. L'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe en maternelle est confirmée.

La création d'un poste pour une cinquième ATSEM a été demandée par l'équipe pédagogique.

La commission scolaire s'est réunie le 28 mars. Au vu du nombre d'ATSEM nommées dans des communes de même démographie (Péronnas, Attignat, Saint Etienne du Bois, Polliat...), les membres de la commission proposent de maintenir l'état existant, en rappelant qu'un demi-poste supplémentaire a été créé pour l'année en cours, afin de faire face aux effectifs importants dans

chacune des classes. La commission rappelle également que le nombre d'élèves par classe sera donc moins important à partir de la prochaine rentrée.

Monsieur le Maire et Mme Trentesaux ont rencontré lors de deux réunions le directeur de l'école maternelle. Une nouvelle organisation permettra de compléter la présence d'une Atsem pendant le temps scolaire (début d'après-midi), ce qui aura pour corolaire de prévoir quelques heures de ménage supplémentaires, les ATSEM animant la garderie à tour de rôle le soir.

## **5.2 Conseil Municipal des jeunes**

Mme Josette Froment fait part au Conseil municipal du projet porté par le conseil municipal des jeunes qui organise une journée environnement le 25 juin. Plusieurs animations seront proposées et un pique-nique sera organisé dans le parc Bouvard.

## **QUESTION N° 6 – Sport (C. TAVEL)**

### **6.1 Aire de loisirs de Domagne**

Le marché va être lancé début juin pour un démarrage des travaux à l'automne 2022.

### **6.2 Animations sportives**

Le tournoi de foot réservé aux catégories jeunes aura lieu pendant le week-end de l'ascension.

## **QUESTION N° 7 – Associations culturelles, bibliothèque, actions Patrimoniales, événementiel (I. FRANCK)**

### **7.1 Commission Patrimoine Culture événementiel du 27 avril**

Madame Isabelle Franck rend compte de la commission du 27/04/2022 qui a fait un point sur les différentes manifestations à venir :

#### **1 – Commémoration du 8 mai**

Elle aura lieu en 2 temps comme pour le 11 novembre :

1<sup>ère</sup> partie à 11h30 devant le Monument aux morts avec les élèves de l'école élémentaire qui réciteront et chanteront l'Hymne à la Joie

2<sup>ème</sup> partie au centre festif avec la participation des enfants du CME et une exposition sur le Bleuets de France mise à disposition par l'ONAC et installée par Mme Josette Froment et Mme Sylvie Polizzi, que Mme Franck remercie pour leur travail. Un verre de l'amitié sera servi pour l'occasion. L'exposition restera en place l'après-midi de 14h à 17h et le lundi afin que les enfants de l'école élémentaire puissent la visiter.

**Sonorisation** : Une nouvelle sono portable a été commandée conformément au budget pour un montant de 1776 € HT avec des micros nouvelle génération moins sensibles aux interférences. La platine du vidéo projecteur le week-end est tombé en panne juste avant la remise des prix du comité départemental de Fleurissement de l'Ain. Mme Franck remercie Mrs Christian Pomeruel et Jean Dussurget qui sont venus aider à trouver une solution provisoire.

#### **2 – Retour sur la Foire aux Vins**

La commune a reçu une demande d'aide exceptionnelle du Comité d'Initiative qui a constaté une perte de fréquentation importante lors de la dernière édition de la Foire aux Vins soit 30% de vente de repas et de tickets d'entrée en moins. Le Comité demande à titre exceptionnel la gratuité du gymnase de Domagne afin de le soutenir. La commission, suivie en cela par la municipalité, a donné un avis favorable. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

### **3- Préparation du 13 /07/2022**

Le feu d'artifices est commandé, ce sera une édition très colorée ! Une réunion de préparation est prévue avec l'Union Musicale le 11/05/2022 pour préparer l'évènement.

### **4 – Théâtre de verdure Parc Bouvard**

Plusieurs manifestations se préparent au théâtre de verdure

- Le 18/06/2022 : Scène ouverte musicale avec l'Union Musicale
- Le 25/06/2022 Journée environnement avec le CME
- Le 08/07/2022 : « Partir en livres Animation » programmée par la Médiathèque

### **5 – Médiathèque**

La commune a déposé une demande de subvention au CNL pour l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques. Cette subvention a été accordée pour un montant de 1800 €. Ce montant inespéré supplémentaire va permettre de compléter les collections existantes par des nouveautés mais aussi par une collection MANGA très prisée de nos jeunes lecteurs.

### **6 – Questions diverses**

**Fontaine des Cygnes** : La commission travaux a consulté la commission Patrimoine pour la rénovation de la Fontaine des Cygnes. Elle propose de repeindre tous les cygnes en blanc sauf un en noir ou d'alterner les cygnes blancs et noirs.

Il est apparu rapidement que les avis étaient très divergents sur ce sujet sensible. Le conseil municipal, à la majorité, décide ne pas donner un avis favorable et propose la repeinte des cygnes en blanc.

**Projet 2023** : Un consensus a été trouvé autour d'un projet pour 2023. La commission travaille sur le sujet et le présentera dans quelques temps.

### **Petit rappel des manifestations :**

**Le Concert AKOM** organisé dans le cadre de la « Biennale en Revermont » de Melodifoliz aura lieu les 13/05 prochain avec un concert spectacle reprenant les plus grands tubes du groupe QUEEN et le Forum de l'Association artistes solidaires toute la journée du 14/05/22 et en fermeture Scène Ouverte au Centre Festif.

## **.7.2 Assemblées générales**

### **Assemblée Générale de la Grappe d'Or : le 10/03/2022**

Malgré une année encore marquée par des conditions sanitaires difficiles qui ont conduit à annuler certains évènements, l'association a cependant pu participer à deux manifestations extérieures et organiser la journée de la Grand Margot le 10 octobre dernier avec une nouvelle formule.

Le bilan financier fait apparaître un léger déficit de 129 €.

L'association a de nombreux projet pour 2022 et souhaite reconduire la fête de la Grand Margot sous le même format que l'année précédente en une journée. Elle réfléchit également à l'organisation de son 70<sup>ème</sup> anniversaire.

### **Assemblée Générale de l'Association Astronomique de l'AIN : le 19/03/2022**

Association dynamique de 36 membres. Après 18 mois de suspension d'activité suite au COVID, l'association a repris en juin 2021 avec 2 animations publiques.

Le rapport financier 2021 fait apparaître un léger déficit de 122.63 €

Le budget prévisionnel prévoit l'achat d'un appareil STELLAMART pour un coût de 1000 € et pour lequel l'association a demandé une subvention exceptionnelle communale de 400 € qui a été voté lors du budget. Cet investissement permettra de projeter les observations sur écran au public.

De nombreux projets d'animations sont prévus comme la balade aux étoiles co –organisée avec l'office du tourisme et la Nuit des Etoiles

A noter : Permanence ouverte au public tous les 1ers samedis du mois à l'observatoire de 15h à 17h à partir du 02/04

## **Assemblée Générale PASSEURS DE MEMOIRE le 09/04/2022**

Les 3 associations étaient réunies ce jour (Passeurs de Mémoire, Anciens Combattants et FNACA) rappelant qu'elles partageaient les mêmes valeurs.

L'association est revenue sur les différents évènements de l'année écoulée et notamment la dissolution du comité local FNACA. Les démarches ont été longues et ont aboutis le 30/03/2021. Les étapes de dissolution, adhésion et intégration ont permis de réussir la transition entre le comité FNACA et Passeurs de Mémoire

Les activités ont été restreintes durant l'année pour cause de Pandémie

Mais c'est une association de plus en plus solide et active.

Le bilan financier démontre un petit bénéfice de 62.19 €

Plusieurs projets pour 2022 dont un voyage mémoriel à l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Stutthof couplé à un séjour en Alsace. Ce voyage organisé du 28 au 30/09/2022 est ouvert aux non adhérents et vous pouvez -vous inscrire si vous le souhaitez en contactant passeurs de mémoire ou M Roland Curt

### **QUESTION N° 8 – Questions diverses**

#### **8.1. Démolition de la maison Randu**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les travaux de démolition de la maison Randu, située Place Jean Moulin vont commencer avant l'été.

#### **8.2. Artistes solidaires**

Monsieur le maire indique que l'association dite des artistes solidaires prévoit l'organisation d'une manifestation à Ceyzériat. Les animations seront proposées dans l'ancienne bibliothèque et sur la place Jean Moulin.

#### **8.3. Extension du gymnase du collège**

L'extension du gymnase du collège devant se terminer en mai, Monsieur le Maire propose aux élus une visite du bâtiment le samedi 14 mai à 10h.

#### **8-4 Demandeurs d'emploi**

	H	F	Indemnisables	Non indemnisables	Total
<b><u>Mai 2022</u></b>	54	67	100	21	121

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers